

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

-----  
**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2021**  
**Séance du 30 juin 2021**

**N° 39**

**Objet : Positionnement de**  
**Provence Alpes Agglomération**  
**sur le futur plan « Avenir**  
**montagnes » et l'appel à projet**  
**« Avenir montagnes ingénierie »**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et un le trente du mois de juin à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 22 du mois de juin 2021, s'est réuni au complexe sportif des Lauzières à CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : FONTAINE Sonia**

**Étaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BOYER Christian, CATLLON Pierre, CAZERES Benoit (jusqu'au rapport n° 39), CHABAL CALVI Nadia, CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53), COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, EYMARD Max, FLAERT Claude, FONTAINE Sonia, GALLY France, GRANET BRUNELLO Patricia, ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 23), PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, REYNAUD Patrice (jusqu'au rapport n° 53), RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

**Étaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
COCHET Brigitte a donné pouvoir à KARCHE Eliette  
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc (jusqu'au rapport n° 56)

**Étaient représentés :**

AUZET Guy a donné pouvoir à JOUVES Marc  
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo  
CAZERES Benoit a donné pouvoir à ESCLAPEZ Nathalie (à partir du rapport n° 40)  
ESTIENNE Claude a donné pouvoir à BENOIT Gérard  
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard  
GONCALVES Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia  
ISOARDI Delphine a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
MAGAUD Nathalie a donné pouvoir à CHALVET Gilles (jusqu'au rapport n° 53)  
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine  
PIERI Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia (jusqu'au rapport n° 22)  
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
TEYSSIER Eliane a donné pouvoir à Francis KUHN  
UGHETTO Wendy a donné pouvoir à VILLARD René  
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

**Étaient excusés :**

AUZET Éric	FLORES Sylvain
BALIQUÉ François	GRAVIÈRE Remy
BASSET Françoise	ISOARD Christian
BAUDOUI Marie Anne	MAGAUD Marie José
BONDIL Marc	POSTEL Chrystelle
BOURJAC Jean Marie	REBOUL Childéric
CROZALS Florent	SEVENIER Jean

**REÇU EN PREFECTURE**  
**le 05/07/2021**

Application agréée F.legal.com

**Monsieur Benoit CAZERES, rapporteur, expose ce qui suit :**

Le 27 mai 2021, le Gouvernement a communiqué sur son futur plan Avenir Montagnes. Ce nouveau dispositif, partie intégrante du Plan de relance, a pour objectif d'accompagner les territoires de montagne vers une offre touristique résiliente et durable, adaptée aux spécificités de chaque massif.

Ce plan est constitué de 14 mesures clés visant à aider le tourisme de montagne dans la sortie de la crise sanitaire. Les diverses mesures sont regroupées dans 3 grands axes :

- Axe 1 : Favoriser la diversification de l'offre et la conquête de nouvelles clientèles ;
- Axe2 : Accélérer la transition écologique des activités touristiques de montagne ;
- Axe 3 : Dynamiser l'immobilier de loisir et enrayer la formation de « lits froids ».

Le fonds Avenir montagnes sera doté de 331 millions d'euros à l'échelle nationale dont :

- 300 millions d'euros pour soutenir les investissements,
- 31 millions d'euros d'accompagnement à l'ingénierie des territoires.

Concernant le soutien en ingénierie, le Gouvernement a lancé le 28 mai 2021 l'appel à projet « Avenir montagnes ingénierie » visant à sélectionner une première vague de 30 territoires de montagne désireux de repenser leur stratégie de développement vers une offre touristique diversifiée et durable.

Il est attendu que les territoires candidats soient cohérents avec ceux reconnus comme territoires de projet dans les autres dispositifs proposés par l'État comme les contrats de ruralité, de relance et de transition écologique (CRRTE) et les espaces valléens par exemple.

Considérant l'intérêt que peut présenter ce programme au regard de la cohérence de ses mesures avec les enjeux de développement touristique du territoire : diversification des stations de montagne de la Vallée de La Blanche, modernisation de l'établissement de thermal de Digne-les-Bains, valorisation des patrimoines par l'UNESCO Géoparc de Haute Provence, qualification de l'hébergement touristique,

Il vous est proposé :

- Que Provence Alpes Agglomération se porte candidate au programme « Avenir Montagne » ;
- Que Provence Alpes Agglomération se porte candidate à l'appel à projet « Avenir montagnes ingénierie », dont la date buttoir est fixée au 30 août 2021 ;
- De prendre acte que cette candidature pourrait être groupée avec la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et le Département des Alpes-de-Haute-Provence ;
- D'autoriser la Présidente ou son représentant à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

